

TROUSSE D'OUTILS

«Compétences multiples»

Développement de l'alphabétisme et des
compétences des francophones en
situation minoritaire

Septembre 2017



Contenu

Introduction	2
À qui est destinée la trousse ?.....	3
Organiser des activités avec l'approche par compétences multiples	3
Pourquoi l'approche par compétences multiples ?.....	3
Définitions.....	4
Les étapes d'une approche par compétences multiples :.....	5
Pour en savoir plus.....	6

Introduction

Le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC), organisme à but non lucratif pancanadien, vous présente une trousse d'accompagnement en développement de l'alphabétisme et des compétences pour les francophones en situation minoritaire.

Les ressources sont disponibles dans une trousse physique et dans un ensemble de documents virtuels, auprès du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF).

À qui est destinée la trousse ?

Cette trousse vise à soutenir les organismes locaux afin qu'ils développent des activités de formation avec l'approche par compétences multiples.

La trousse est destinée aux personnes qui œuvrent principalement dans le développement des compétences :

- Équipes de formation
- Intervenantes et intervenants
- Gestionnaires
- Personnes chargées du développement des programmes
- etc.

Les outils de la trousse pourront répondre à diverses clientèles :

- Adultes moins alphabétisés
- Nouveaux arrivants
- Familles
- Aînés
- etc.

Organiser des activités avec l'approche par compétences multiples

Pourquoi l'approche par compétences multiples ?

L'approche par compétences multiples de l'adulte mise sur :

- ses forces
- l'apprentissage par son expérience
- le transfert de ses apprentissages

Elle permet de prendre en compte leurs besoins réels, de mettre en pratique leurs apprentissages et de les aider à reconnaître leur progrès. Le développement des compétences multiples inclut les savoirs (connaissances), les savoir-faire (pratiques) et les savoir-être (comportements relationnels).

Définitions

Compétences essentielles : Les compétences essentielles sont les neuf compétences nécessaires pour apprendre, travailler et vivre.

- Lecture
- Rédaction
- Calcul
- Utilisation de documents
- Communication orale
- Travail d'équipe
- Capacité de raisonnement
- Informatique
- Formation continue

Compétences génériques (ou compétences douces) : Les compétences génériques sont des capacités qui font partie de la personnalité d'une personne et qui sont utiles dans tous les milieux de vie. Ce sont des compétences qu'on peut développer dans un milieu de vie ou de travail, et transférer ou utiliser dans un autre milieu de vie ou de travail. Comme l'explique le RESDAC,

« Les compétences génériques jouent un rôle fondamental sur le développement identitaire des individus. L'état de développement de ces compétences chez une personne en milieu minoritaire peut influencer son comportement linguistique et culturel en famille, au travail et dans la communauté. Elles influencent grandement son rapport à elle-même (identité culturelle, confiance face au choix de sa langue), et son rapport à l'autre (rapport de collaboration vs de subordination sociale).»

(extrait adapté du site Mescompetencesgeneriques.net)

Compétences multiples : Les compétences multiples sont à la fois des compétences essentielles, des compétences génériques, techniques et langagières.

Parmi ces compétences multiples, ce sont surtout les **compétences génériques et essentielles en milieu minoritaire** qui font l'objet de cette trousse.

Les étapes d'une approche par compétences multiples :

1re étape : définir les besoins

Tout d'abord, vérifiez auprès de votre public quels sont leurs besoins. Offrez un environnement qui permet aux personnes de partager leur situation actuelle (en tant que parent, membre de la communauté, personne à la recherche d'un emploi, etc.). L'exercice permet de comprendre quels manques, quelles questions ou quelles solutions ils recherchent, puis de dresser une liste de leurs besoins. Cette liste peut changer au fil du temps, mais elle donne un point de départ pour l'activité. L'avantage de cette étape est que les personnes se sentent impliquées dans l'activité dès le départ. Elles sont plus persévérantes, plus satisfaites et gagnent leur confiance en elles.

2e étape : définir les compétences à développer

Identifiez les compétences à développer afin de répondre au besoin de votre public cible à l'aide de nombreuses ressources disponibles dans la trousse. Ces compétences peuvent être :

- des compétences génériques
- des compétences essentielles
- des compétences techniques
- des compétences langagières.

3e étape : définir les activités

Il s'agira ensuite de mettre en place les activités qui permettent de développer chacune de ces compétences. On rappelle ici que cette approche permet de développer plusieurs compétences en même temps. Il est beaucoup plus efficace, naturel et pertinent de proposer des activités qui renforcent plusieurs compétences. À titre d'exemple, une activité peut favoriser le développement d'un savoir-faire et des habiletés de communication. Une autre activité peut favoriser le développement des connaissances et la prise de décision.

4e étape : évaluer

Après l'activité, proposez aux personnes d'évaluer ce qu'elles ont fait, leurs progrès et les points à améliorer. Vous pouvez aussi encourager ces personnes à évaluer leur expérience et leurs apprentissages tout au long des activités, afin que vous puissiez les adapter au fur et à mesure.

Pour en savoir plus

Pour en savoir davantage, consultez les outils des trousse d'accompagnement en développement de l'alphabétisme et des compétences pour les francophones en situation minoritaire.

Deux types de trousse sont disponibles :

Consultez la trousse en ligne : cdeacf.ca/acc/competences-multiples

Commandez la trousse physique :

Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)

110, rue Sainte-Thérèse, bureau 101

Montréal (Québec) H2Y 1E6

info@cdeacf.ca